

[Version française ci-après](#)



L.c. A No 13(18)

64th meeting of the Council of Diplomatic Representatives
12 June 2018

The Permanent Bureau (PB) of the Hague Conference on Private International Law (HCCH) presents its compliments to the Diplomatic Missions of the Members and has the honour to inform them that the final Budget and Explanatory Notes for Financial Year 1 July 2018 to 30 June 2019 (FY LXIV), as approved by the Council of Diplomatic Representatives at its meeting on 12 June 2018, as well as the Minutes of this meeting, have been added to the [Secure Portal](#) of the Hague Conference website.

These adjustments result in an **overall increase of the Member States' contributions per unit of € 18.18 or 0.27%**. The Explanatory Notes have been adjusted to take into account these reductions and reflect other discussions during the meeting.

The PB has submitted individual letters to the Diplomatic Missions of the Members by e-mail detailing their portion of the assessed contributions for Financial Year 2018-2019. Recalling the Resolution regarding the importance of timely contributions from Members adopted by the Council of Diplomatic Representatives of 2016, ***the Permanent Bureau encourages all Members to ensure prompt payment of these contributions. In addition, the Permanent Bureau urges all Member States that have outstanding contributions from previous Financial Years to proceed with their payments as soon as possible.***

The Permanent Bureau avails itself of this opportunity to renew to the Diplomatic Missions of the Members assurances of its highest consideration.

THE HAGUE, 17 July 2018

To the Diplomatic Missions of the Members
Copy for information to the National and Contact Organs of the Members

L.c. A No 13(18)

64e réunion du Conseil des Représentants diplomatiques
le 12 juin 2018

Le Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé présente ses compliments aux Missions diplomatiques des Membres et a l'honneur de les informer que la version finale du Budget et de l'Exposé des motifs relatifs à l'Exercice financier allant du premier juillet 2018 au 30 juin 2019 (EF LXIV), tels qu'approuvés par le Conseil des Représentants diplomatiques lors de sa réunion du 12 juin 2018, ainsi que le procès-verbal de réunion, ont été téléchargés sur le [Portail sécurisé](#) du site web de la Conférence de La Haye.

Ces ajustements impliquent une **augmentation globale des contributions des États membres de 18,18 € par unité, soit 0,27 %**. L'Exposé des motifs a été ajusté afin de prendre en considération ces réductions et de faire état d'autres points évoqués lors de la réunion.

Le Bureau Permanent a adressé par courrier électronique des lettres individuelles aux Missions diplomatiques des Membres présentant dans le détail leur part des contributions obligatoires au titre de l'Exercice financier 2018-2019. Rappelant la Résolution consacrée à l'importance pour les membres de s'acquitter à temps de leurs contributions adoptée par le Conseil des Représentants diplomatiques de 2016, *le Bureau Permanent encourage tous les Membres à assurer le versement rapide de ces contributions. Le Bureau Permanent enjoint en outre à tous les États membres qui ne sont pas à jour de leurs contributions au titre d'Exercices financiers précédents, à s'acquitter, le plus rapidement possible, de tout arriéré.*

Le Bureau Permanent saisit cette occasion pour renouveler aux Missions diplomatiques des Membres l'assurance de sa haute considération.

LA HAYE, le 17 juillet 2018

Aux Missions diplomatiques des Membres
Copie à titre d'information aux Organes nationaux et de liaison des Membres